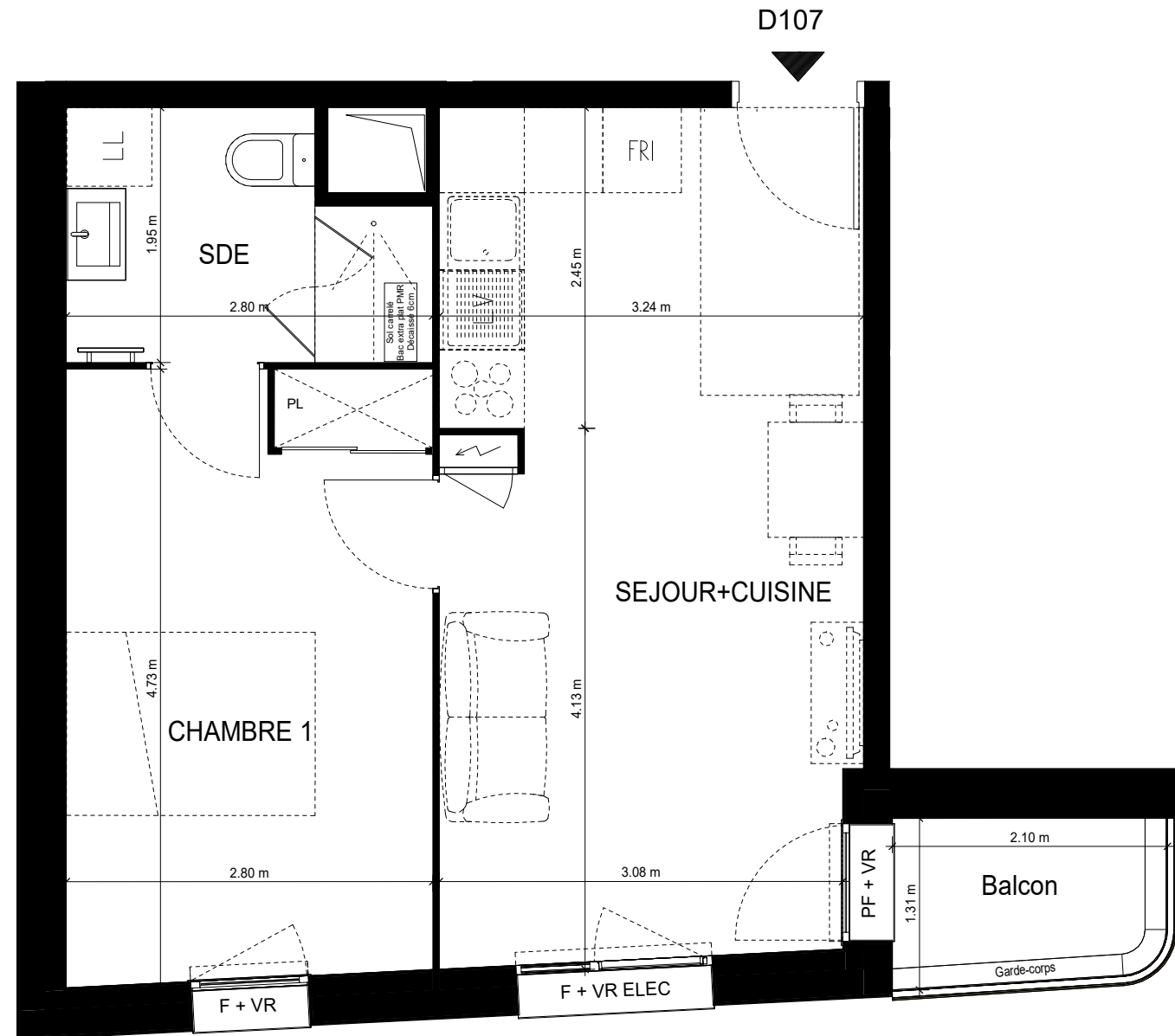
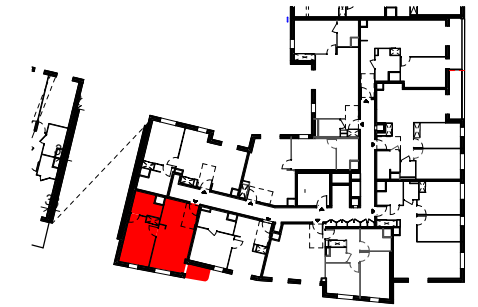


PLAN DE VENTE



version non PMR

HALL D 45000 Orléans

Niveau	Logement	Type
R+1	D107	T2

PIECES	Surface PDV NPMR
SEJOUR+CUISINE	20.84 m ²
CHAMBRE 1	13.00 m ²
SDE	4.79 m ²

TOTAL	38.63 m²
--------------	----------------------------

PIECES	Surface
Balcon	2.76 m ²

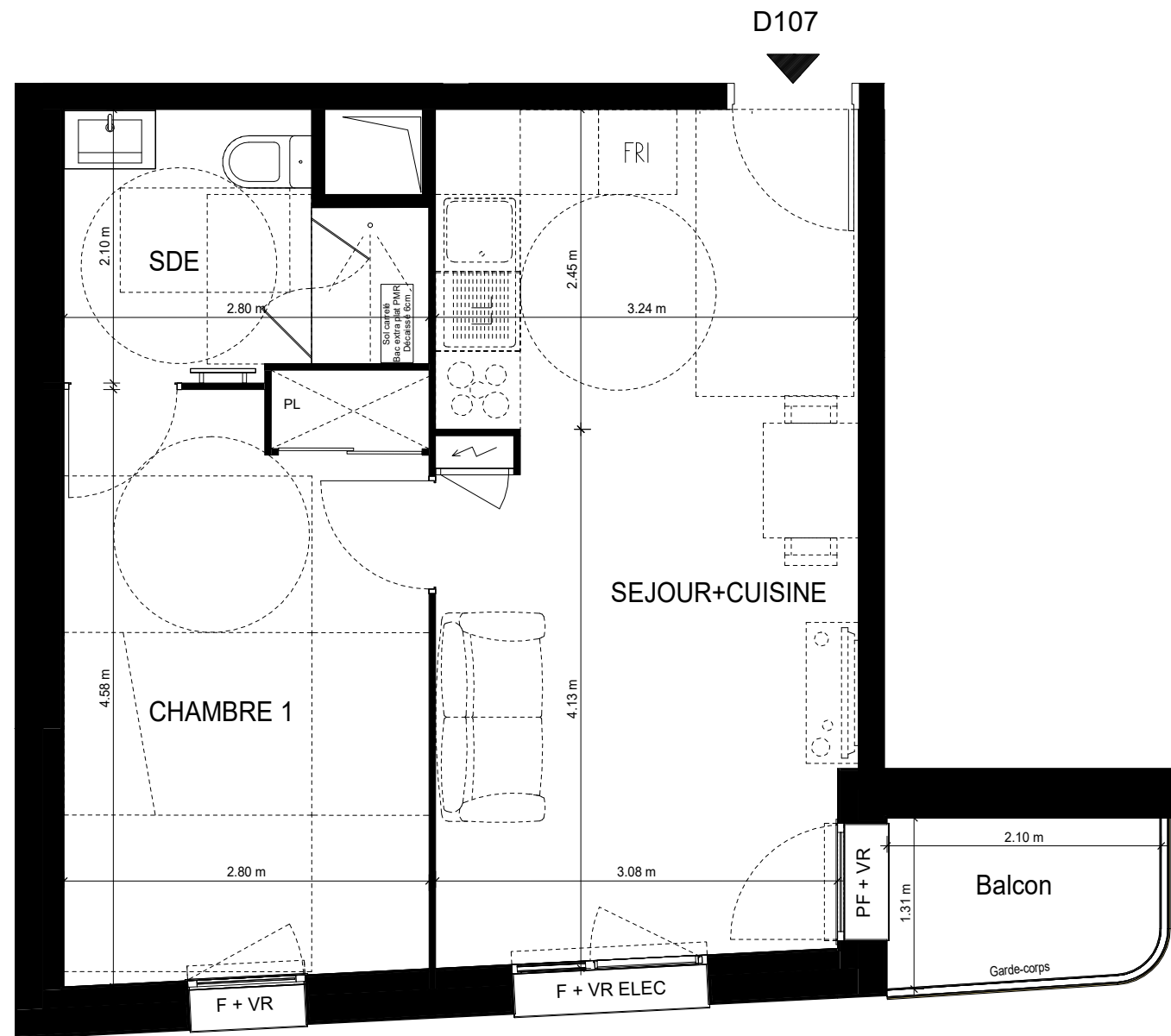
Date : JUIN 2026

F : Fenêtre sur Allège vitrée fixe
FRI : Frigo
PF : Porte-fenêtre
VR : Volet roulant
VR ELEC : volet roulant électrique
PL : Placard
LL-LV : Lave linge - Lave vaisselle
C : Cuisson

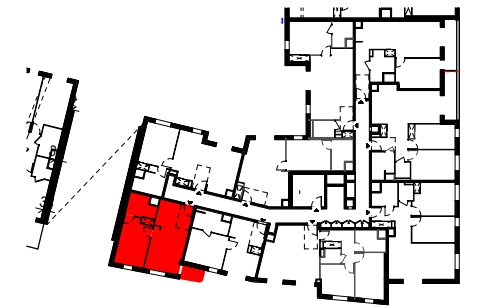
Nota 1 : Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.

Nota 3 : Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif.



PLAN DE VENTE



HALL D 45000 Orléans

Niveau	Logement	Type
R+1	D107	T2

PIECES	Surface
SEJOUR+CUISINE	20.84 m ²
CHAMBRE 1	12.78 m ²
SDE	5.01 m ²

TOTAL	38.63 m²
--------------	----------------------------

PIECES	Surface
Balcon	2.76 m ²

Date : JUIN 2026

F : Fenêtre sur Allège vitrée fixe
 FRI : Frigo
 PF : Porte-fenêtre
 VR : Volet roulant
 VR ELEC : volet roulant électrique
 PL : Placard
 LL-LV : Lave linge - Lave vaisselle
 C : Cuisson

Nota 1 : Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
 Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.
 Nota 3 : Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif.